



Règlement d'ALIOCEMA RUN 2026

Article 1 – Organisation

L'association **ALIOCEMA** organise la troisième édition de **l'ALIOCEMA RUN** le **dimanche 30 août 2026** à Saint-Jean (31240), au départ de l'espace **Alex Jany**.

Cette manifestation sportive et solidaire propose plusieurs épreuves accessibles à tous : coureurs confirmés, sportifs occasionnels, marcheurs et enfants.

L'objectif de cette journée est de soutenir deux causes importantes :

- **La recherche contre les tumeurs cérébrales**, au profit de l'ARTC (Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales – Midi-Pyrénées)
- **L'accompagnement des familles touchées par la prématurité**

Tout au long de la matinée, un village animation sera installé avec :

- Buvette
- Crêpes maison
- Restauration proposée par MAM (croque-monsieur)
- Banda

Cette journée se veut **sportive, conviviale et solidaire**, idéale pour profiter du dernier week-end de l'été avant la rentrée.

Article 2 – Les épreuves

L'ALIOCEMA RUN 2026 propose les épreuves suivantes :

L'Alizée

Course **10 km chronométrée** – en solo

Accessible à partir de la catégorie **Cadets** (nés en 2009 et 2010).

Des **meneurs d'allure** seront présents sur le 10 km afin d'accompagner les coureurs.

L'Océane

Course **5 km chronométrée** – en solo

Accessible à partir de la catégorie **Minimes** (nés en 2011 et 2012).

La Manon

Marche conviviale de 5 km – non chronométrée.

Les Kids – pour les enfants

Deux animations sont proposées pour les plus jeunes :

Course 900 m

Pour les enfants de **7 à 9 ans**

Course jusqu'à 1500 m

Pour les enfants de **10 à 12 ans**

Les enfants les plus jeunes peuvent être accompagnés d'un parent si nécessaire.

Chaque enfant recevra **une médaille à l'arrivée**.

Article 3 – Horaires des courses

08h30 : départ du **10 km**

10h30 : course enfants **7-9 ans**

10h45 : course enfants **10-12 ans**

11h15 : départ du **5 km**

11h15 : départ de la **marche**

Les départs et arrivées auront lieu à :

Espace Alex Jany

31240 Saint-Jean

Un ravitaillement est prévu :

- à mi-parcours sur le **10 km**
- à l'arrivée pour toutes les épreuves.

Article 4 – Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne via :

www.chrono-start.com

Lien disponible sur le site :

www.aliocema.com

Clôture des inscriptions en ligne :

samedi 29 août 2026 à 18h00, dans la limite des places disponibles.

Tarifs :

Courses	Tarifs	
	En ligne jusqu'au 29/08	Sur place
L'Alizée 10 km chronométrée	19,00 €	20,00 €
L'Océane 5 km chronométrée	14,00 €	15,00 €
La Manon 5 km marche	9,00 €	10,00 €
La Pitchoune	4,00 €	5,00 €

Les frais de la plateforme ChronoStart ne sont pas inclus.

Lors de l'inscription, il sera possible d'acheter le **t-shirt technique ALIOCEMA RUN 2026** au tarif de **4 €**.

Toute inscription est **ferme et définitive** et ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

Article 5 – Conditions de participation

Licenciés

Les participants licenciés doivent présenter une licence FFA en cours de validité :

- Athlé Compétition
- Athlé Running
- Athlé Entreprise

Les licences étrangères ne sont pas acceptées.

Non licenciés majeurs

Conformément à la réglementation de la FFA, les participants non licenciés devront :

👉 réaliser le **Parcours Prévention Santé (PPS)** sur la plateforme officielle :

<https://pps.athle.fr>

À l'issue du parcours, un **numéro PPS** sera délivré et devra être renseigné lors de l'inscription.

✓ Le PPS est **valable 1 an pour un tarif de 5 €**

Participants mineurs

Un **questionnaire relatif à son état de santé** est accessible sur le site pps.athle.fr qui lui fournira un numéro valable pour un seul événement à renseigner sur le formulaire d'inscription.

Le service est gratuit pour les mineurs.

Cas des participants étrangers

Les participants étrangers, même licenciés dans une fédération affiliée à World Athletics, devront fournir :

👉 un **certificat médical de non-contre-indication à la course à pied en compétition**, datant de moins de 6 mois

✓ Rédigé en français

✓ Ou accompagné d'une traduction

Article 6 – Retrait des dossards

Le retrait des dossards pourra s'effectuer :

Mercredi 26 août 2026

De 10h00 à 19h00

Rooftop **MIDICA**

13 place Esquirol

31000 Toulouse

Samedi 29 août 2026

de 10h00 à 19h00

Magasin **Intersport Rouffiac**

Impasse du Clos du Loup

31180 Rouffiac-Tolosan

Le jour de la course

À partir de **7h45 sur le village**, jusqu'à 30 minutes avant le départ de chaque épreuve.

Le chronométrage sera réalisé par **puce électronique intégrée au dossard**.

Article 7 – Classements et récompenses

Des coupes, médailles et lots offerts par les partenaires seront attribués :

- aux **3 premiers du classement scratch** hommes et femmes sur les courses chronométrées
- aux **premiers de chaque catégorie d'âge FFA**

Les récompenses ne sont **pas cumulables**.

Les lots seront remis **uniquement aux personnes présentes lors de la cérémonie des podiums**.

Tous les enfants recevront **une médaille à l'arrivée**.

Article 8 – Barrières horaires

Les temps limites sont fixés à :

- **1h45** pour le 10 km
- **50 minutes** pour le 5 km

Au-delà de ces délais, les participants pourront être mis hors course pour des raisons de sécurité.

Article 9 – Sécurité et circulation

Les parcours empruntent des axes ouverts à la circulation.

La sécurité est assurée par :

- Les **signaleurs bénévoles**
- La **Protection Civile**
- La **Police Municipale**

Les participants doivent **respecter les consignes des signaleurs et de l'organisation**.

Article 10 – Responsabilité

Les participants prennent part à l'épreuve **sous leur propre responsabilité**.

L'association ALIOCEMA décline toute responsabilité en cas :

- De vol
- De perte d'objets personnels
- D'accident lié au non-respect du règlement.

Article 11 – Assurance

L'association ALIOCEMA a souscrit une assurance responsabilité civile auprès d'**Allianz** couvrant les organisateurs, bénévoles et participants.

Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence.

Il appartient aux participants non licenciés de souscrire une **assurance individuelle accident** s'ils le souhaitent.

Article 12 – Droit à l'image

En participant à l'ALIOCEMA RUN, les concurrents autorisent l'organisation à utiliser les images et vidéos prises lors de la manifestation à des fins de communication ou de promotion.

Article 13 – Annulation

L'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve en cas de :

- Décision des autorités administratives
- Conditions météorologiques extrêmes
- Force majeure

Aucune indemnité ne pourra être réclamée à ce titre.

Article 14 – Programme indicatif de la journée

07h45 : ouverture du village

08h15 : échauffement du 10 km

08h30 : départ du **10 km**

09h45 : podium du 10 km

10h15 : échauffement enfants

10h30 : course enfants **7-9 ans**

10h45 : course enfants **10-12 ans**

11h00 : échauffement 5 km

11h15 : départ du **5 km**

11h25 : départ de la **marche**

13h00 : Podiums du 5 km et de la marche

14h00 : fermeture du village